



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Catherine COLONNA,

Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères

21^e session de l'Assemblée des États Parties au *Statut de Rome*

Message vidéo

Pour diffusion le 5 décembre 2022

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

2022 marque les 20 ans de l'entrée en vigueur du Statut de Rome. C'est pour répondre au besoin universel de justice, pour les victimes d'atrocités de tous les continents, qu'a été créée la Cour pénale internationale. Car il n'y a pas de paix sans justice. En cette année anniversaire, la France réitère son plein soutien à la Cour, première juridiction pénale internationale permanente, et plus que jamais nécessaire.

Car 2022 a aussi été marquée par l'agression de la Russie contre l'Ukraine : violation manifeste des principes les plus fondamentaux du droit international ; mépris complet de l'ordre international fondé sur des règles. La guerre d'agression dont le Kremlin porte l'entière responsabilité s'accompagne encore aujourd'hui d'exactions, de meurtres, d'un ciblage délibéré des civils, de tortures, de viols et de déportations.

Les responsables de ces crimes, qu'ils les aient commis, ordonnés ou planifiés, doivent rendre des comptes aux victimes et à la communauté internationale. C'est pourquoi nous appuyons l'enquête du Procureur de la Cour, comme celles des autorités judiciaires ukrainiennes, par des contributions financières et des moyens techniques et humains.

La Cour doit être soutenue partout où elle agit. A la Haye comme sur le terrain, nous savons pouvoir compter sur la qualité des hommes et femmes qui œuvrent pour un monde plus juste.

La France présente la candidature de Nicolas Guillou à un poste de juge à la Cour en 2024. Je suis persuadée que sa solide expérience au sein des juridictions internationales bénéficiera à notre institution centrale dans la lutte contre l'impunité. Votre soutien nous est précieux.

Mesdames et Messieurs,

Du haut de ses 20 ans, la Cour pénale internationale est une institution encore relativement jeune. Une institution qui, pour se montrer à la hauteur de la lourde mission que nous lui avons donnée, doit être défendue aujourd'hui et renforcée dans la durée. Collectivement, mobilisons-nous pour que sa réforme permette de gagner encore en célérité et en efficacité. C'est un chantier essentiel, auquel la France prendra toute sa part.

Je vous remercie./.